

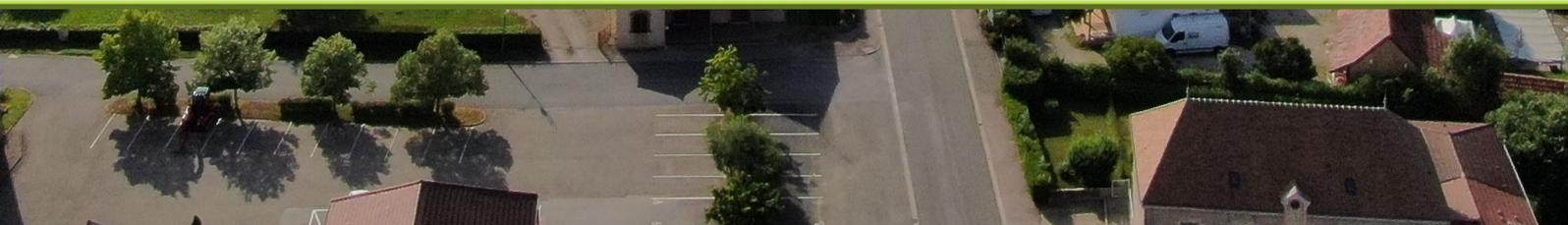
BULLETIN MUNICIPAL MONTRET

Réunion Publique PLU

La saga des bâtiments

Parc Naturel Régional

JUILLET 2022



INFO SERVICES

MAIRIE

Heures d'ouverture :

Lundi : 8h—12h30

Mardi : 8h—12h30

Mercredi : 8h30-12h / 13h30—18h

Jeudi : 8h—12h30

Vendredi : 8h—12h30

ATTENTION : congés d'été du 15 au 19 août et du 12 au 23 septembre 2022 : Ouverture lundi mardi jeudi vendredi de 10H à 12h et Mercredi de 15H à 18H

Tel : 03.85.76.50.60

Mail : mairie.montret@wanadoo.fr

Site : www.montret71.fr

SERVICES MÉDICAUX

Maison Médicale (médecins, kinésithérapeutes, gynécologue) : 03 85 76 51 60

Infirmières : 06 10 12 38 01

Diététicienne : Mme Sonia GANDREAU

06 24 62 76 50

Dentiste : 03 85 72 24 47

Pharmacie St Loup : 03 85 76 55 80

DÉCHETTERIE SAINT-ANDRÉ-EN-BRESSE

Pour les déchets plus volumineux ou qui ne sont pas pris en charge par le tri sélectif, la déchetterie la plus proche est celle de St André en Bresse.

ÉTÉ

du 01/04 au 31/10

mercredi

de 9h à 12h

samedi 9h-12h / 14h-18h

HIVER

du 01/11 au 31/03

mercredi

de 9h à 12h

samedi 9h-12h / 14h-17h

GROUPE SCOLAIRE

Le groupe scolaire de Montret regroupe les classes de maternelle Petite, Moyenne et Grande Sections, CP et CE1. Ces groupes sont partagés en trois classes.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont accueillis par l'école de Savigny-sur-Seille, dans le cadre du RPI.

Le groupe scolaire de Montret accueille également dans son enceinte une cantine scolaire et une garderie périscolaire.

Ecole de Montret : 03 85 76 53 71

Ecole de Savigny-sur-Seille : 03 85 74 98 46

TRANSPORT SCOLAIRE / COLLEGE ET LYCEE

Inscription pour l'année 2022-2023 à compter du 07 juin 2022 sur le site de la région

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport>

Toutes les inscriptions, qu'elles soient nouvelles ou non, sont obligatoires.

Afin de vous faciliter l'accès, il est conseillé de procéder aux inscriptions avant le 15 juillet 2022.

MOT DU MAIRE



L'évolution sanitaire de ces derniers mois nous a permis de retrouver une vie quasi normale au sein de notre village. Cela s'est traduit, plus particulièrement en ce début d'été, avec un nombre important de manifestations festives portées par nos associations. Merci aux bénévoles de ces associations qui nous permettent de retrouver ces moments de convivialité et de bonne humeur au sein de notre village. Il n'en demeure pas moins que ces manifestations sont parfois lourdes à porter surtout pour les petites associations qui souhaiteraient parfois pouvoir étoffer leurs équipes pour une organisation plus fluide. N'hésitez pas à prendre contact avec les présidents de celles-ci pour vous renseigner. Les coordonnées sont sur le site de la commune, mais vous pouvez tout simplement venir les récupérer directement en mairie.

Comme l'été ne fait que commencer, les festivités se poursuivent. On notera en particulier la traversée de la place du village par une centaine de cavaliers en habit de mousquetaires le samedi 9 juillet vers 17h, les marchés de producteurs festifs qui se tiendront les 13 juillet et 10 août. Enfin, une nouvelle fois la commune de Montret a été retenue par l'office du Tourisme pour recevoir l'un des concerts gratuits dans le cadre du festival "Garçon la Note" le vendredi 12 août au restaurant le Coq au Vin.

Avec l'arrivée des beaux jours, les premières pelleteuses et camions ont fait leur apparition pour l'ouverture du chantier d'agrandissement du réseau d'eau usée, chantier porté par la communauté de communes BLI. C'est une quarantaine de maisons qui pourront dès cet automne se raccorder à cette extension du réseau d'assainissement collectif. Théoriquement dès le mois d'août une seconde entreprise interviendra simultanément sur la commune pour débiter les travaux d'aménagement du bourg, porté cette fois-ci par votre commune.

Toujours dans un souci d'améliorer la communication avec les Montretois, la mairie vient de se doter d'une nouvelle application, "Panneau Pocket". Je ne peux que vous encourager à télécharger cette application qui permet de partager les alertes ou les informations en temps réel. Tous les détails à l'intérieur de ce bulletin municipal

Sinon, le conseil poursuit le difficile chantier de révision du PLU. Il y a quelques jours de cela, le 30 juin, une réunion publique pour la révision de notre PLU s'est tenue devant une quinzaine de personnes. Avec la tenue de cette seconde réunion publique nous venons de franchir une nouvelle étape importante sur ce dossier, ouvert il y a 4 ans maintenant. Nous avons cherché tout au long de cette révision du PLU à suivre une trajectoire la plus vertueuse possible en essayant de concilier les questions d'environnement, de patrimoine, d'évolution climatique, de qualité de vie des habitants, tout en tenant compte des règles fixées par l'état et le SCOT de la Bresse bourguignonne.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal et bon été à tous.

Stéphane



BESSON

MANIFESTATIONS

Journée Eco-Citoyenne

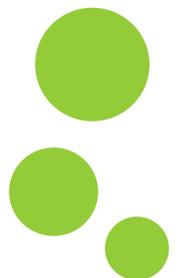
En ce dimanche trois avril nous avons rendez-vous place de la mairie pour notre matinée éco-citoyenne. Accueillis par un beau soleil mais une température digne d'un mois de janvier, nous n'étions pas bien nombreux. La grosse dizaine de participants a parcouru notre commune pour nettoyer les fossés et les abords de forêts. Seule une petite quantité de déchets a été collectée. Serait-ce l'indice d'une prise de conscience de nos citoyens ? Je le crois. Des boissons chaudes et des brioches ont réconforté nos ramasseurs en cette fin de matinée. Merci à tous et à l'année prochaine.



Repas des cheveux Blancs

Dimanche 20 mars 2022, la commune de Montret renouait avec le traditionnel repas des « cheveux blancs ». 50 convives ont répondu présents à l'invitation lancée par la commission action sociale de la mairie de Montret. Le « Traiteur de Montret » Hugues Deckeunynck, a confectionné pour l'occasion un repas sur mesure qui a séduit l'ensemble des convives. Lors de cette journée, Mme Gay et Mr Raffin ont été mis à l'honneur en leur qualité de doyens de ce repas.

Comme le veut la tradition, la mise en place de la salle, la décoration, le service et la vaisselle ont été pris en charge par les bénévoles membres de la commission action sociale. Merci à tous pour cette belle journée. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le repas de l'année prochaine qui se tiendra, le 19 mars 2023.



PORTRAIT

Mélina Bouillot



Nous avons appris le 28 mai sur un réseau social bien connu de tous que Mélina Bouillot, jeune Montretoise depuis toujours, venait d'être sacrée championne de France des As Minimes en compétition d'équitation. Elle était déjà Championne de France en titre dans la catégorie Benjamin 2021.

Avec Canabis d'Albain, étalon Selle Français de 10 ans, ce sont les seuls à avoir réalisé 5 parcours sur 5 sans faute en saut d'obstacles de 1,20m.

Agée de 12 ans, Mélina pratique l'équitation depuis toute petite. Fille de Sophie et Alexis Bouillot qui ont créé « l'élevage d'Albain » à Montret, Mélina est rapidement tombée dans « la marmite » dès son plus jeune âge.

Ce n'est pas une première pour Mélina qui s'est imposée également dans le grand prix du CSIO (Concours de Sauts International Officiel) à Fontainebleau, en étant la plus rapide des 15 barragistes sur un parcours de 1,30m.

A la question « Comment envisages-tu la suite ? » Mélina a répondu qu'elle avait pour ambition de devenir plus tard éleveuse, en suivant les traces de son papa et de monter à haut niveau.

Mélina a 3 chevaux à sa charge qu'elle monte tous les jours : une ponette et deux chevaux. Tous trois sont nés à Montret.

Mélina est déjà qualifiée pour les championnats de France avec sa ponette qui concourt en sauts d'obstacles hauts de 1,20 m. Avec Canabis d'Albain, les objectifs sont les championnats d'Europe Enfants.

Le 18 juin Mélina remporte l'épreuve individuelle de la coupe des nations Children (de 12 à 14 ans) du CSIO à Hagen, en Allemagne. Elle attend la décision du sélectionneur pour pouvoir participer aux championnats d'Europe pendant les grandes vacances.

Le 27 juin, Canabis d'Albain et Mélina sont sélectionnés en Equipe de France pour les championnats d'Europe enfants qui auront lieu du 11 au 17 juillet: quelle fierté !!

Comme toutes les jeunes filles de son âge, Mélina a des loisirs. Elle aime faire du bricolage et des activités manuelles. Elle prend aussi plaisir à voir ses amies.

Tout cela ne l'empêche pas d'être une élève brillante qui va passer en 4^{ème}.

Bravo Mélina ! Nous te souhaitons le meilleur pour la suite.



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Réunion de concertation du 30 juin 2022 :

Comme évoqué dans le mot du maire, une réunion de concertation a eu lieu ce 30 juin. Au cours de cette rencontre, nous avons, dans un premier temps, repris le parcours d'élaboration de ce document d'urbanisme qui va définir les règles d'urbanisation pour les 10 prochaines années.

Pour rappel, les différentes étapes d'élaboration d'un PLU sont :

Elaboration d'un diagnostic du territoire communal (de 2018 à septembre 2019)

Réflexion et rédaction d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) – de septembre 2019 à février 2021.

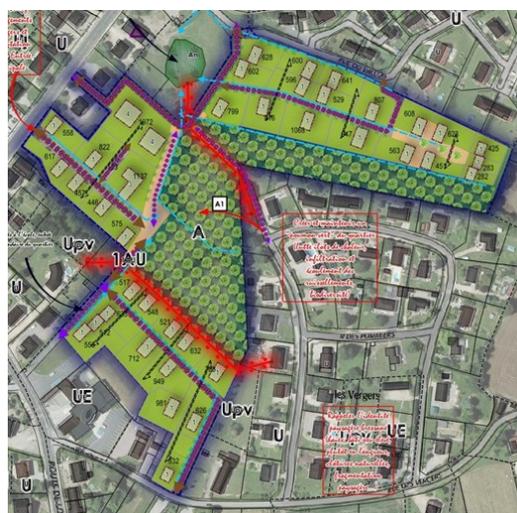
Concertation et rédaction du Plan Local d'Urbanisme (Zonage et Règlement) depuis février 2021 ...

Voici les points du PLU abordés lors de la réunion du 30 juin :

La « nouvelle canalisation de GAZ » qui traverse notre région génère une zone de danger de 250 mètres de chaque côté, interdisant toutes nouvelles constructions de part et d'autre de ce gazoduc.

Diminution des zones constructibles de la commune : de 32 ha à environ 7 ha. Cette diminution est liée aux contraintes réglementaires (les différentes lois dont la dernière « Climat et Résilience » et le Schéma de Cohérence Territoriale de la Bresse Bourguignonne »).

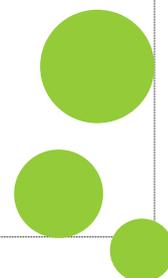
Les zones constructibles seront les « dents creuses » situées dans les hameaux et le bourg pour 3.6 ha et une zone en extension pour 3.2 ha. Cette zone en extension urbaine sera située entre la RD 978 et les deux lotissements existants (des vergers et du vallon) – voir carte ci-contre.



Afin de poursuivre ce temps de concertation (pendant cet été), nous vous invitons à consulter les plans de zonage de la commune soit par le site internet de la commune (www.montret71.fr) dans la rubrique – votre mairie/urbanisme/infos urbanisme ou en venant consulter les cartes directement en mairie. Bien sûr, n'hésitez pas faire part de vos remarques en mairie sur le cahier de « doléances » ou par mail à mairie.montret@wanadoo.fr ou encore en échangeant avec vos conseillers municipaux.

La prochaine étape importante aura lieu fin 2022 ou début 2023 avec l'enquête publique. Cette dernière vous permettra de faire remonter vos doléances personnelles par rapport au plan de zonage et au règlement. Sans votre participation à cette étape, vos différentes requêtes ne pourront être prises en compte. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des dates de cette enquête publique par voie de presse, sur le site internet et par l'appli « Panneau Pocket ».

Pour finir, notre nouveau PLU devrait être en vigueur fin du premier semestre 2023, une fois les différentes validations des services de l'Etat et des personnes publiques associées obtenues.



NOS JEUNES

Permis piéton :

Les enfants de la classe de CE1 de Montret sont fiers de présenter leur permis piéton. Après avoir répondu de manière studieuse aux questions posées par le gendarme Blangis de la gendarmerie de **Montret, la totalité** des enfants ont pu valider ce lundi 27 juin leur diplôme. Ce permis piéton finalise un travail de plusieurs semaines où les enfants ont découvert avec leur maîtresse, madame Gautheron, les fondamentaux pour se déplacer en toute sécurité sur la voie publique. Félicitations à tous les enfants.



Kermesse de l'école



Nos jeunes diplômés :

Tu as obtenu ton BEP, CAP ou BAC

Fais toi connaître en Mairie au 03 85 76 50 60

Ou par mail à mairie.montret@wanadoo.fr



PARC NATUREL RÉGIONAL

Pour la fête du village nous recevons à la salle des fêtes de Montret une exposition portée par les amis du Parc Naturel Régional de Bresse.

Cette exposition est l'un des outils mis en place pour soutenir la création d'un Parc Naturel Régional à l'échelle du pays de de la Bresse bourguignonne, mais pas que.... En effet à ce jour une large concertation est organisée auprès des élus et personnes publiques pour définir le périmètre exact que pourrait prendre ce Parc Naturel Régional. L'idée est bien de créer un parc qui nous rassemble tous autour d'une identité, d'une culture, d'un patrimoine, d'un paysage commun et non pas en se limitant aux frontières administratives.

Au terme d'un long processus qui prendra plusieurs années (5 à 7 ans encore), il appartiendra à la Région et à l'Etat de valider la mise en place de ce PNR de la Bresse. Un fois cette étape franchie il reviendra à chaque commune de se positionner, par une délibération du conseil municipal, sur son souhait d'adhérer ou non à ce PNR de la Bresse. Avant cela, il est important, pour ne pas dire primordial, que chaque Montretois puisse comprendre de quoi nous parlons et mesurer l'enjeu de ce projet. Le bulletin municipal apparait comme l'outil le mieux adapté pour cet exercice de communication. Avant de parler de la mise en place d'un PNR (nous avons du temps devant nous... 5 à 7 ans) interrogeons-nous sur "c'est quoi la BRESSE ?".

Pour ce premier volet nous souhaitons mettre en avant **le patrimoine naturel bressan**. Pour réaliser ce travail nous nous sommes appuyés intégralement sur les travaux d'Annie Bleton-Ruget, Présidente de l'association des amis du PNR de Bresse.

« Le patrimoine naturel remarquable de la Bresse tient à des milieux naturels présentant un intérêt particulier par la faune et la flore qu'ils abritent. Peuvent être retenus en priorité : les prairies alluviales de la Saône et du bassin de la Seille, la basse vallée du Doubs, le système des étangs, les forêts inondables (bois de Maillance), les corniches et les milieux rupestres du Revermont et l'ensemble de Pont-Seille. Quatre d'entre eux se distinguent tout spécialement par leur importance ou leur singularité.

Les prairies alluviales sont liées aux différents ensembles hydrographiques. Le Solnan rejoint la Seille à Louhans et reçoit lui-même la Vallière et le Sevron, cependant que la Sâne (Sâne Vive et Sâne Morte) se jette également dans la Seille. Les deux grandes rivières, Saône et Doubs, se caractérisent par un lit majeur parfois étendu. Dans le cas de la Saône, la valeur patrimoniale se situe non seulement dans le champ d'inondation mais aussi dans les îles (île de la Motte3...) qui constituent des écosystèmes accueillants et d'une grande richesse.

Les prairies humides constituent un patrimoine naturel qui tient à leur variété floristique et à leur diversité biologique en général, en particulier sur le plan ornithologique. Elles rendent aussi des services écosystémiques en tant que zones tampons pour la prévention des inondations ou, à l'inverse, le soutien des étiages en période de basses eaux. Aujourd'hui, elles sont de plus en plus remplacées par des cultures, ce phénomène a débuté dans la vallée du Doubs.

En matière de richesse ornithologique, on retiendra tout particulièrement plusieurs espèces d'oiseaux d'eau dont certaines présentent des enjeux de conservation de la biodiversité d'envergure nationale voire européenne du fait de leur statut d'espèces en danger.

Le Râle des genêts se reproduit dans les prairies humides des vallées de la Saône et de la Seille, notamment celles du site stratégique de la basse Seille et du confluent Saône-Seille.



PARC NATUREL RÉGIONAL



Le Butor blongios ou Blongios nain. L'espèce étant classée EN (En danger) sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016), sa préservation s'inscrit également parmi les actions prioritaires du parc Le Courlis cendré est un hôte typique des prairies humides bressanes (Saône, Seille, Vallière...). Il occupe tout le val de Saône bourguignon, la vallée du Doubs et la Bresse où il représente la majeure partie de la population départementale. Il fait l'objet d'un plan national de gestion.

Quant à la Barge à queue noire, elle se rencontre en Bresse et dans le val de Saône principalement à la migration pré-nuptiale. Espèce gibier classée VU (vulnérable), elle fait l'objet d'un plan international dans le cadre de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA).



En matière de richesse floristique, la vallée de la Seille présente une grande diversité d'espèces, liée à quatre grands types de prairies alluviales, en fonction de la durée d'inondation et de l'humidité des sols. Sur les points les plus élevés du lit majeur (souvent en bordure de rivière), on rencontre la prairie méso-hygrophile à Avoine élevée et Colchique des prés, sur les niveaux topographiques moyens, la prairie hygrophile moyennement inondée à Brome racémeux,

Fritillaire pintade et Orchis à fleurs lâches et dans les parties les plus basses et longuement inondées, la prairie très hygrophile à Gratiolle officinale et Cœnanthe fistuleuse. Dans ces zones longuement inondées, l'abandon de la fauche permet le développement de cariçaies à Laîche gracile – utilisée pour le paillage des chaises – ou de mégaphorbiaies à Reine des prés, Pigamon jaune et Euphorbe des marais.

La basse vallée du Doubs accueille une grande diversité d'habitats qu'il s'agisse des berges parfois abruptes du lit mineur où nichent Guêpiers et Hirondelles de rivage ou des bancs de graviers propices à la nidification de la Sterne pierregarin, du Petit Gravelot et de l'Œdicnème criard. Dans la ripisylve, entre Navilly et Longepierre, on trouve la Gorgebleue.

La Réserve naturelle nationale de La Truchère-Ratenelle Au nord de Pont-Seille, un ensemble de dunes éoliennes, qui atteignent deux mètres, jadis exploitées pour le sable, abritent la Canche des sables et des lichens inconnus ailleurs en Bresse. La végétation est d'autant plus intéressante que l'on se rapproche des tourbières voisines où l'on rencontre une mousse rarissime et d'autres espèces, dont deux rossolis, plantes carnivores, ainsi que la Laîche à fruit barbu Carex (plante exceptionnelle en Bourgogne et inscrite au Livre rouge de la flore menacée de France. De l'autre côté de la route départementale, l'étang Fouget est un marais original qui accueille toujours le Busard des roseaux et le Héron pourpré. Créée en 1980, la



Réserve naturelle (nationale) abrite donc, sur moins de cent hectares, un ensemble de milieux particulièrement intéressants. »

La suite dans votre prochain bulletin municipal

INFOS DIVERSES

Minéral ou végétal ... îlot de chaleur ou îlot de fraîcheur ?

Le nouvel épisode caniculaire que nous venons de traverser nous rappelle comme il devient important de changer nos habitudes de vie pour tenter de s'adapter au changement climatique. Le conseil municipal œuvre en ce sens en cherchant à implanter un maximum de végétal au détriment du minéral. L'application du nouveau PLU, le remplacement d'enrobé par des espaces verts le long de la route départementale, le projet de plantation d'arbres dans la cour d'école, doivent nous permettre de lutter contre, ce que nous appelons dorénavant, les îlots de chaleur. Depuis bientôt 4 années, nous n'utilisons plus un seul produit phytosanitaire sur notre commune.

J'entends cependant certaines personnes regretter parfois le "temps d'avant" et discuter de cette approche qui pourrait s'apparenter à un manque d'entretien de nos espaces verts et du fleurissement de notre village. Nos employés communaux eux aussi regrettent les belles saisons où ils pouvaient fleurir et "nettoyer" parfaitement la commune. Mais ils ont bien compris que nous n'avions plus d'autres choix que de prendre ce virage et ne pas s'offusquer de voir pousser ci et là de l'herbe et des pissenlits. Bien entendu, comme au cimetière, cela ne veut pas dire qu'il ne faut plus de tonte ou d'entretien régulier à l'aide de rotofiles pour éviter la pousse de broussailles. Mais devons-nous aller plus loin sur cette question ? Quitte à se répéter, le végétal doit nous permettre de lutter contre ces îlots de chaleur qui se caractérisent par l'emmagasinement de chaleur la journée pour la restituer la nuit. Chacun d'entre nous, à notre humble niveau, avons, soyons en convaincus, le pouvoir de lutter en partie contre les conséquences de ces périodes de chaleur, qui, inévitablement, se produiront de manière régulière et plus fréquemment.

24.3°C de différence entre les herbes hautes et le chemin



**Randonnée Équestre
Sur les traces
de d'Artagnan**

**9&10
JUIL 2022**

RANDONNÉE ÉQUESTRE
Sur les traces de d'Artagnan

Défilés équestres en costume d'Artagnan :

SAM 9 : 11h30 - BRANGES / 17h30 : MONTRET
DIM 10 : 11h - SAINT-VINCENT-EN-BRESSE

SPECTACLE ÉQUESTRE LES COMTOIS EN FOLIE
ST-VINCENT-EN-BRESSE - CENTRE ÉQUESTRE BRESS'ISLANDE
SAMEDI 9 JUILLET - À partir de 19h30
Entrée public : 5€
Entrée spectacle suivie d'un repas : 30€ - *uniquement sur réservation*



PANNEAUPOCKET

Un nouvel outil de communication dans la commune...

Depuis la mi-mai la commune de MONTRET est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.

Cet outil est accessible depuis un smartphone mais également depuis votre ordinateur.

Depuis le 20 mai, plusieurs informations et alertes ont été diffusées :

Les travaux sur la commune, les manifestations, les vigilances liées aux aléas climatiques (canicule, orages) les horaires et modifications d'accueil du public (poste, Mairie) l'annonce de Réunion publique...

A terme, cet outil aura pour objectif de remplacer la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres dans une optique économique, écologique et pratique.

Les personnes souhaitant bénéficier d'une aide pour l'installation de cette application peuvent se faire connaître en mairie afin qu'un élu puisse leur apporter le soutien nécessaire.

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Mairie sur PanneauPocket

Depuis un téléphone ou une tablette

- 1 Recherchez PanneauPocket sur [AppStore](#), [PlayStore](#) ou [AppGallery](#) et téléchargez l'application gratuitement
- 2 Ouvrez PanneauPocket et recherchez votre Commune ou le code postal et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la Commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou votre code postal dans le champ de recherche ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



C'EST SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !



Banquet des conscrits classe en 2 :

Le banquet des conscrits aura lieu le 17 septembre 2022 à 12h00 à la salle des fêtes de MONTRET

Vous êtes conscrits et n'avez pas reçu d'invitation?

Vous souhaitez participer à cette journée ?

Contactez nous par téléphone ou SMS au 0607093304



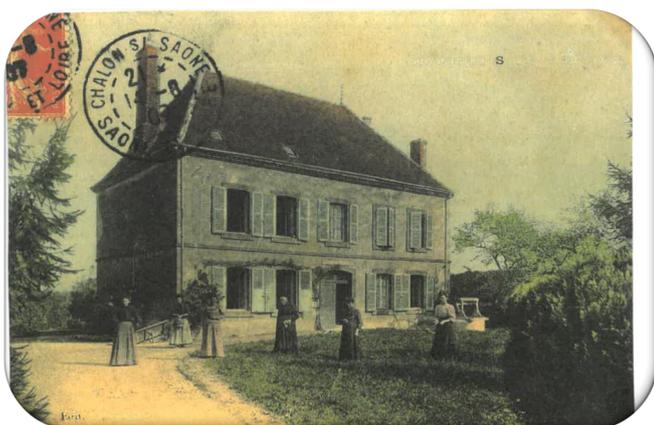
LA SAGA DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Episode n°2 : La Poste

Comme beaucoup de communes, Montret disposait d'un bureau de poste. Et comme dans beaucoup de communes, nous avons suivi la même démarche.

En effet, la baisse des fréquentations a accéléré la diminution des horaires d'ouverture. L'annonce d'une ouverture réduite à 12 heures par semaine a encouragé le Conseil municipal à opter pour un service postal transféré chez un de nos commerçants. Il nous a donc semblé que le bureau de tabac, détenu par Lydie Randu, était le plus approprié pour ce service. Même si les opportunités ne sont plus les mêmes, les opérations de base existent toujours. Est-ce que ce changement d'optique est le bon choix ? La réponse ne pourra être donnée que plus tard.

Mais quelle est la saga du bâtiment de la Poste ? Ou plus exactement des bâtiments.



Le bâtiment que vous voyez sur la photo ci-contre à gauche a abrité les locaux de la poste jusqu'en 1910.

D'ailleurs une ancienne boîte aux lettres se trouve toujours encastrée dans le mur, à gauche de la porte de la maison. Certains disent que ce bâtiment, ou l'annexe à côté, aurait au tout début servi de relais poste car on pouvait y accueillir les chevaux.



Ce bâtiment se trouvait alors près du vieux cimetière (le champ de la mairie dans le virage avant la rue des Cadolles des Bois) et était la propriété du Docteur Giraud.

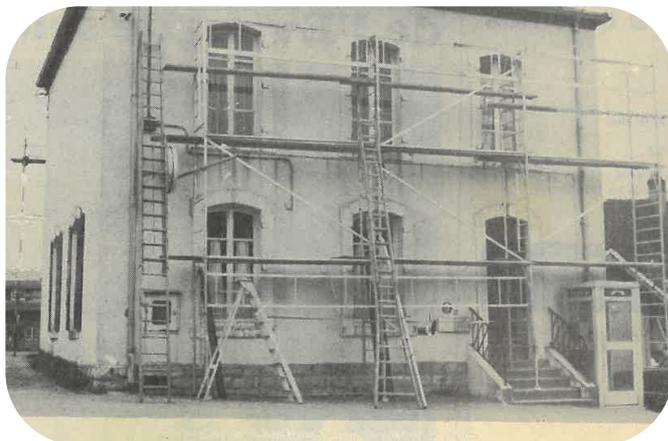
Ce bâtiment a été racheté par un particulier en 1922 et jusqu'en 1992 il a été loué à des médecins.

C'est en 1910 qu'a été construite la nouvelle poste, à cette époque on parlait de «Recettes des Postes». L'architecte était Mr MAZIER et sa construction a coûté 15 000 Francs. Ça fait rêver ! Le terrain, lui, a été vendu par Mademoiselle MARTINET et Monsieur PRUDENT pour 1 200 Francs. Ça fait toujours rêver.



LA SAGA DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Au fil des ans, il a connu quelques rénovations, comme un ravalement de façade en 1982.



Le bureau de poste du chef-lieu de canton est en train de changer de visage. Depuis plusieurs jours des échafaudages dressés devant la façade indiquent que celui-ci fera une toilette extérieure complète. Les travaux de réfection sont confiés à l'entreprise de plâtrerie-peinture Bernard Ozanon, de Simard. Il y a 18 ans, le rajeunissement du bureau des P.T.T. avait reçu le concours du même artisan.

Le coût de la réalisation est financé par les fonds libres de la commune.

En 2006, un logement indépendant a été réhabilité et mis en location, puis la commune a fait des aménagements intérieurs en 2007. Les Services de la Poste ont également réalisé d'autres travaux à la fin des années 2010.

A présent le rez-de-chaussée du bâtiment n'accueille plus les services de la Poste, cependant la direction de la poste y installera des bureaux jusqu'à la fin de la validité du bail, à savoir début 2023. Le conseil municipal réfléchit d'ores et déjà au devenir du bâtiment.

Nous remercions Jean-Charles CARLOT, maire de la commune de 1982 à 2008, pour les documents fournis sur ce bâtiment.



Désormais vous trouverez la nouvelle boîte aux lettres devant le bureau de tabac.



ESPACE FRANCE SERVICE

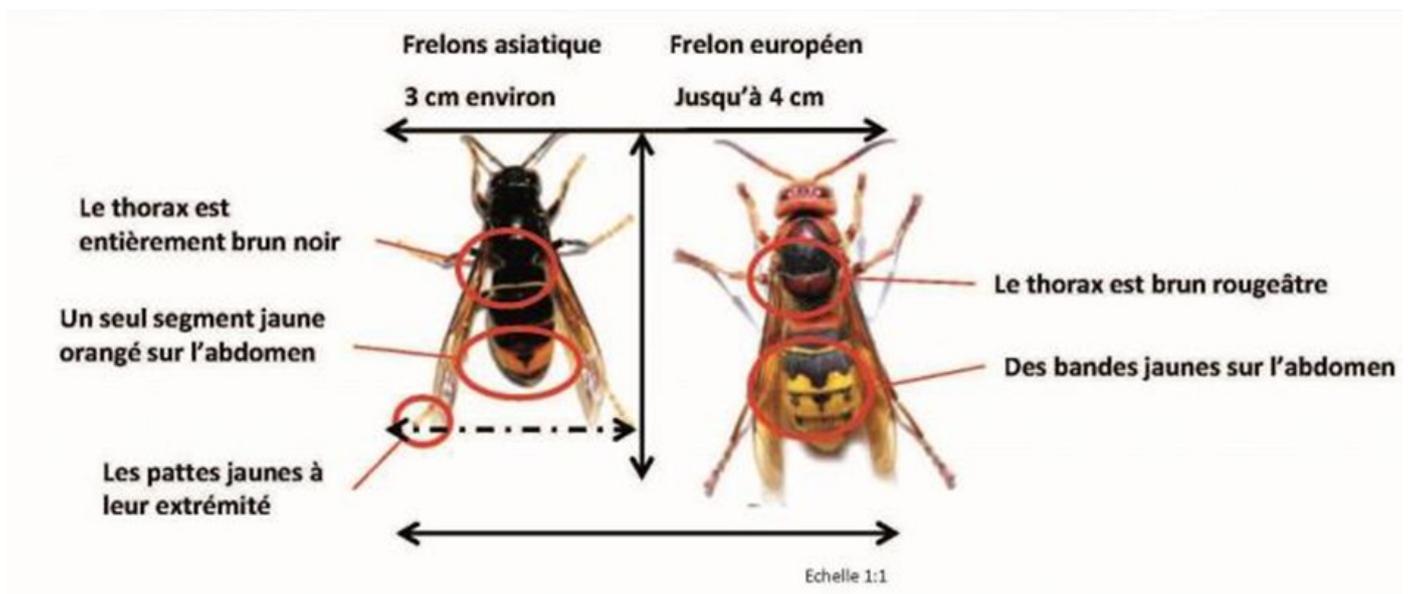
Pour les cartes grises, permis de construire et autres démarches en ligne

	Adresse	Horaires d'ouverture		
EFS de Cuisery	Place de l'Arquebuse 71 290 CUISERY Tél : 03 85 27 03 90	Lundi	/	13h30 – 16h30
		Mardi	09h00 – 12h30	13h30 – 18h00 sur RDV
Antenne d'OUROUX SUR SAONE	Place de l'Église 71 370 OUROUX SUR SAONE Tél : 03 85 96 79 30	Mercredi	09h00 – 12h30	/
		Jeudi	09h00 – 12h30	13h30 – 16h00 sur RDV
EFS de Mervans	Place de la Mairie 71 310 MERVANS Tél : 03 85 76 99 78	Vendredi	09h00 – 12h30	/
		Lundi	09h00 – 12h15	/
EFS de Pierre de Bresse	5 bis Place de la Mairie 71 270 PIERRE DE BRESSE Tél : 03 85 76 30 60 Sur RDV	Mardi	09h00 – 12h15	/
		Mercredi	09h00 – 12h15	13h15 – 17h00
EFS de Rancy	780 Route de Louhans 71 290 RANCY Tél : 03 85 75 81 48	Jeudi	09h00 – 12h15	/
		Vendredi	09h00 – 12h15	13h15 – 17h00
EFS de Saillenard	Place de la Mairie 71 310 MERVANS Tél : 03 85 76 99 78	Samedi	08h30 – 12h00	/
		Lundi	08h30 – 12h00	/
EFS de Sainte-Croix-en-Bresse	5 bis Place de la Mairie 71 270 PIERRE DE BRESSE Tél : 03 85 76 30 60 Sur RDV	Mardi	10h00 – 12h30	13h30 – 16h00
		Mercredi	/	/
EFS de Rancy	780 Route de Louhans 71 290 RANCY Tél : 03 85 75 81 48	Jeudi	10h00 – 12h30	12h30 – 17h00
		Vendredi	10h00 – 12h30	13h30 – 16h00
EFS de Saillenard	136 Rue de l'Église 71 580 SAILLENARD Tél : 03 85 72 38 71	Samedi	10h00 – 12h30	13h30 – 16h00
		Lundi	10h00 – 12h00	/
EFS de Sainte-Croix-en-Bresse	180 Grande Rue 71 470 SAINTE-CROIX-EN-BRESSE Tél : 03 85 74 11 37 Sur RDV	Mardi	08h00 – 12h00	/
		Mercredi	08h00 – 12h00	/
EFS de Saint-Etienne-en-Bresse	17 Place de la Mairie 71 370 SAINT-ETIENNE-EN-BRESSE Tél : 03 85 96 41 18	Jeudi	08h00 – 12h00	/
		Vendredi	08h00 – 12h00	/
EFS de Saint-Germain-du-Bois	14 Place du marché 71 330 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS Tél : 03 85 72 01 47 Sur RDV	Samedi	08h00 – 12h00	/
		Lundi	/	14h00 – 18h00
EFS de Saint-Martin-en-Bresse	30 Rue du Bourg 71 620 SAINT MARTIN EN BRESSE Tél : 0373 52 00 20	Mardi	08h30 – 12h00	14h00 – 17h00
		Mercredi	08h30 – 12h00	14h00 – 17h00
EFS de Saint-Martin-en-Bresse	30 Rue du Bourg 71 620 SAINT MARTIN EN BRESSE Tél : 0373 52 00 20	Jeudi	08h30 – 12h00	14h00 – 17h00
		Vendredi	08h30 – 12h00	14h00 – 17h00
EFS de Saint-Martin-en-Bresse	30 Rue du Bourg 71 620 SAINT MARTIN EN BRESSE Tél : 0373 52 00 20	Samedi	08h30 – 12h30	13h30 – 17h30
		Lundi	/	/
EFS de Saint-Martin-en-Bresse	30 Rue du Bourg 71 620 SAINT MARTIN EN BRESSE Tél : 0373 52 00 20	Mardi	/	13h30 – 17h30
		Mercredi	/	13h30 – 17h30
EFS de Saint-Martin-en-Bresse	30 Rue du Bourg 71 620 SAINT MARTIN EN BRESSE Tél : 0373 52 00 20	Jeudi	08h30 – 12h30	13h30 – 17h30
		Vendredi	08h30 – 12h30	/

NOTE FRELONS

GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE APICOLE DE SAÔNE ET LOIRE (GDSA 71)

Le **frelon asiatique**, *Vespa velutina*, est une espèce invasive. Il a été remarqué pour la première fois en France en 2004. Il est aujourd'hui implanté en Saône et Loire et sa présence présente un risque pour les personnes aux abords des nids. Il s'attaque principalement aux abeilles et plus généralement porte atteinte à la biodiversité.



Identification :

Nid de frelon pouvant mesurer
60 à 90 cm de haut
et 40 à 70 cm de diamètre



Vous suspectez sa présence – Prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez nous :

GDSA 71 – Tél : 06 84 82 05 69 – mail : joel.chateau@wanadoo.fr

Tél : 06 61 10 24 62 – mail : gilbert.bontemps@hotmail.fr

ATTENTION !

Ne pas essayer de détruire les nids sans protection adaptée et en présence de personnes dans le voisinage

FÊTE PATRONALE

